Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Jean Moulin de Poitiers > Gestion-restauration > - Demipension

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-jmoulin-poitiers/spip.php?article294 - Auteur: Vanessa Régnier



Remise d'ordre pour la période du Ramadan

publié le 08/04/2022

Remise d'ordre accordée pour la demi-pension pendant la période du Ramadan :

Une réduction de la facture de cantine pourra être accordée aux élèves faisant le Ramadan.

Afin d'obtenir celle-ci, une demande écrite de la famille doit être transmise au bureau de la Gestion.

(Toute demande émise après le 15 juin prochain ne pourra être prise en compte.)

Pour toute demande complémentaire, veuillez prendre contact avec le bureau de Gestion de l'établissement.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.